

# DESTINATION GERS

Comité Départemental du Tourisme

N.Ref: JLP/CP

Objet: candidature du site de Mouchan/liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de la candidature du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens

VU LE MAIRE



MAIRIE DE MOUCHAN

A l'attention de M. Christian TOUHÉ-RUMEAU

Maire de Mouchan

32330 MOUCHAN

Auch, le vendredi 29 juillet 2022

Monsieur le Maire,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre accueil sur le site de Mouchan le mardi 19 juillet dernier qui m'a permis d'apprécier l'ampleur de la dynamique mise en œuvre par votre commune.

Le village de Mouchan est une des pépites du Grand Site Occitanie Armagnac, Abbaye et Cités : son historique patrimoine en constitue un des points d'attractivité.

L'église Saint-Austrégésile, classée Monument Historique depuis 1921, située au cœur du village, à proximité de la Voie Verte de l'Armagnac, du Chemin de Saint Jacques de Compostelle / Voie du Puy, fait partie de l'offre patrimoniale et culturelle constituant la richesse du territoire Ténarèze et de la Destination Gers.

Ce site se situe par ailleurs à quelques kilomètres des emblématiques Pont de Lartigue et du tronçon Lectoure/Condom du Chemin de Saint Jacques de Compostelle, composantes inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Grâce au maillage d'itinéraires existants dans le Gers, Mouchan est connecté aux sites majeurs labellisés (Unesco, Plus Beaux Villages de France, Stations Vertes...).

Les efforts engagés par la commune de Mouchan pour la valorisation de son patrimoine et la qualification des espaces urbains du village vont donner dès mai 2023 plus d'attractivité à la Cité et au patrimoine clunisien.

Le Chemin de Cluny reliant le site de Mouchan aux sites clunisiens du Sud-Ouest de la France (Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne) donnera, par sa connexion à la Voie Verte de l'Armagnac et aux Chemins de Saint Jacques de Compostelle, une nouvelle dimension inter-départementale et inter-régionale aux itinéraires culturels et touristiques.

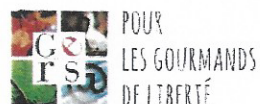
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DESTINATION GERS

Maison Départementale du Tourisme

3, boulevard Roquelaure - BP 50106 - 32002 AUCH Cedex - France

Tél : + 33 (0)5 62 05 95 95 E-mail : [info@tourisme-gers.com](mailto:info@tourisme-gers.com)

Site Grand Public : [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com) Site Pro : [www.pro.tourisme-gers.com](http://www.pro.tourisme-gers.com)



L'itinérance douce est une colonne vertébrale importante du territoire de la Ténarèze.

Mouchan se situe également au coeur des vignobles du Gers et de la Gascogne dont les appellations Armagnac, Côtes de Gascogne et Floc de Gascogne figurent parmi les plus emblématiques des 6 appellations de la Destination Gers.

De fait, le patrimoine mouchanais enrichit la thématique œnotouristique labellisée au plan national Vignobles & Découvertes.

Dans la cadre de son programme d'actions, le CDT Destination Gers est sensible aux actions de valorisation, de mise en réseau telles que celles portées par la commune de Mouchan.

Cette mise en réseau des sites clunisiens vient également conforter l'offre du Slow Tourisme qui structure notre territoire et constitue un avantage concurrentiel dans l'offre de destination de campagne.

L'ensemble de ces différents points confirme l'accompagnement du CDT Destination Gers dans votre démarche de candidature : au nom de l'organisme que je préside, j'apporte tout mon soutien à la candidature du site de Mouchan sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de la candidature du bien Cluny et les Sites Clunisiens Européens.

J'appelle de mes vœux une issue favorable à votre acte de candidature qui bénéficiera à Mouchan à la Ténarèze, à la Destination Gers, à Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Élodie LANAVE  
Présidente du CDT Destination Gers



Copie à : Vincent GAREL, Président du CRTL Occitanie  
Philippe DUPOUY, Président du Département du Gers